

Mars 2012

# Comptes annuels au 31 décembre 2011

**CERC***paca*  
www.cerc-paca.fr

Cellule Economique Régionale de la Construction Provence Alpes Côte d'Azur  
37 boulevard Périer - 13008 Marseille  
Tél. : 04 91 37 30 90 - Fax : 04 91 37 30 98 - Email : cerc.paca@i-carre.net - Site : www.cerc-paca.fr

## BILAN DE L'EXERCICE 2011

ACTIF	2011	2010
<b>Actif Immobilisé</b>		
- Matériel de bureau et informatique	1 245	0
<b>Actif Circulant</b>		
- Créances (1)	123 390	163 063
- TVA	2 352	1 036
- CCF	0	221
- BTP Banque	139 690	96 896
- Caisse d'Epargne	74	74
- Compte Epargne (livret A)	6 000	21 830
- SICAV		
<b>TOTAL</b>	<b>272 751</b>	<b>283 120</b>

(1) Solde des subventions Conseil Régional, ADEME, ETAT + OIP + Subventions études (ADEME, FFB, FRTP) + cotisations 2011

PASSIF	2011	2010
<b>Report à nouveau</b>	206 391	206 770
<b>Résultat de l'exercice</b>	1 482	-378
<b>Dettes</b>		
- Dettes Sociales (1)	40 919	52 716
- Dettes Fiscales	6 210	7 965
- Diverses charges à payer (2)	15 037	14 052
- Produits constatés d'avance (3)	2 711	1 995
<b>TOTAL</b>	<b>272 750</b>	<b>283 120</b>

(1) depuis 2008, provision pour congés payés

(2) Taxes sur salaires, formation continue, achat de fichiers de données (INSEE, DREAL)

(3) Vente de permis non encore encaissés

## COMPTE DE RESULTAT 2011

CHARGES	2011	2010
- Frais de personnel (1)	271 857	261 636
- Frais de fonctionnement	82 555	78 001
- Honoraires	8 972	6 959
- Impôts et taxes	10 103	7 864
- Dotations aux amortissements	54	5 550
- Charges diverses & exceptionnelles	2 873	5 350
<b>TOTAL</b>	<b>376 414</b>	<b>365 360</b>
<b>Résultat</b>	1 482	
Contribution en nature (2)	20 059	20 059
<b>TOTAL</b>	<b>397 955</b>	<b>385 419</b>

(1) Salaires + Charges + Provisions pour congés payés

(2) DREAL : locaux

PRODUITS	2011	2010
- Cotisations	57 275	60 150
- Vente listes de permis	6 294	4 890
- Etudes OIP	51 042	51 099
- Etudes spécifiques dans le cadre du partenariat CERC	72 905	62 211
- Subventions	190 000	183 000
- Produits divers & exceptionnels	8	1 115
- Transfert de charges	202	500
- Produit financier	170	2 016
<b>TOTAL</b>	<b>377 896</b>	<b>364 981</b>
<b>Résultat</b>		<b>378</b>
Contribution en nature (1)	20 059	20 059
<b>TOTAL</b>	<b>397 955</b>	<b>385 419</b>

(1) DREAL : locaux

## ANNEXE

Le montant total du bilan concernant l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 272 751 € et le compte de résultat dégage un solde positif de 1 482 €.

L'exercice a une durée de douze mois couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

#### Rappel des principes

Les conventions générales comptables sont appliquées, dans le respect du principe de prudence et de continuité de l'exploitation, de façon appropriée à une association formée selon la loi de 1901.

#### Modes et méthodes appliqués aux postes du bilan et du compte de résultat

##### Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition et amorties sur 12 mois pour les immobilisations incorporelles s'agissant de logiciels et sur 24 mois pour les immobilisations corporelles s'agissant d'ordinateurs.

##### Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### NOTES SUR LE BILAN

#### Actif immobilisé

La CERC PACA a acquis des logiciels en 2009 qui sont totalement amortis.  
La CERC PACA a acquis un ordinateur en 2011 d'une valeur brute de 1299€. L'amortissement est de 54€ en 2011.

#### Actif circulant

Toutes les créances sont à échéance de moins d'un an.

. Créances clients et comptes rattachés (1)	31 440 €
. Produits à recevoir (2)	91 950 €
. T.V.A. déductible	2 352 €

(1) Il s'agit de deux études trimestrielles OIP de 2011 (30 199€) et de 3 factures à encaisser sur la vente des listes de permis de construire.

(2) Il s'agit des soldes des subventions du Conseil Régional, de l'ADEME et de l'Etat (CGDD) qui seront versées en 2012, de subventions d'études (ADEME, FRTP, FFB) qui seront versées en 2012, de cotisations non encore réglées.

### Capital

Sans objet

### Dettes

. Dettes sociales et fiscales (1)	47 129 €
. Autres dettes (2)	17 748 €

(1) Depuis 2008, les congés payés sont provisionnés. En 2011, ils ont été provisionnés à hauteur de 18 644 €.

(2) Concernant les autres dettes, il s'agit essentiellement des taxes sur salaires, de la formation continue, d'achat de fichiers (INSEE, liste des permis de construire de la DREAL).

## NOTES SUR LE RÉSULTAT

### Prestations de service

Constituées par les ventes des listes de permis de construire et par les études.

## AUTRES INFORMATIONS

### Effectif au 31 décembre 2011 :

. Cadres :	3
. Employés :	3

Pour répondre à un surcroît d'activité, une assistante chargée d'études a été embauchée en CDD pendant deux mois sur l'exercice 2011 et une enquêtrice a été embauchée pour réaliser 25 entretiens (janvier 2011).

Par ailleurs, la secrétaire, qui avait été embauchée en CDD d'octobre 2010 à mai 2011, est en CDI depuis.

Le montant global de la rémunération des cadres dirigeants s'élève à 50 540€. Il s'agit du salaire annuel brut de la directrice.

### Convention passée avec un membre de l'Association

La convention régissant les rapports entre la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et la Cellule Économique a été renouvelée par tacite reconduction en 2011. Elle définit les modalités d'occupation des locaux utilisés par la CERC PACA dans l'immeuble du 37 boulevard Périer.

Les montants correspondants à la mise à disposition des locaux figurent dans le compte de résultat sous la rubrique "Contribution en nature".

### Honoraires du commissaire aux comptes

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 2 859,90€ (HT)
- Honoraires facturés au titre de conseils et prestations : 1 099,96€ (HT)

### ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE Impôts

Sans objet

### ÉTAT DES PLUS VALUES ET MOINS VALUES

Sans objet

### ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 31/12/2011, le fonds collectif de réserve souscrit auprès de la SMA-BTP en vue de la couverture des indemnités de fin de carrière s'élève à 21 209 €.

Le montant des cotisations comptabilisées en charges au cours de cet exercice s'est élevé à 3 011 €.

### Crédit bail

La CERC PACA a signé un contrat de location avec option d'achat (valeur résiduelle de 2%) pour un photocopieur. Ce contrat, qui a démarré le 27 février 2006, comprend 21 loyers (trimestriels) de 165 € (HT). Sur l'exercice 2011, 1 mensualité de 197,34 € (TTC) a été versée.

La CERC PACA a signé un nouveau contrat de location pour un photocopieur/imprimante. Ce contrat, qui a démarré le 5 août 2010, comprend 21 loyers (trimestriels) de 233 € (HT). Sur l'exercice 2011, 4 mensualités de 278,73 € (TTC) ont été versées. Compte tenu du prorata de TVA, 4 mensualités de 256,35€ (HT) ont été enregistrées dans les charges.

- Valeur du bien à la signature du contrat : 4 356,07€ (HT)
- Redevance de l'exercice 2011 : 1 025,40€ (HT)
- Cumul des exercices antérieurs : 500,82€ (HT)
- Dotations aux amortissements : 871€/an pendant 5 ans
- Cumul à fin 2011 : 1 113€ (HT)
- Redevances restant à payer : 15 échéances trimestrielles de 278,73€ (TTC) soit 4 180,95€ (TTC).

**Mireille VIALLE**

*Expert-Comptable diplômée*  
**COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
*Près la Cour d'Appel d'Aix en Provence*  
*Tel. : 91 37 08 19*

**CELLULE ECONOMIQUE REGIONALE**  
**De la Construction de Provence Alpes Côte d'Azur**  
**« CERC Paca »**

Association loi 1901

Siège social : 37, Bd Périer  
13285 MARSEILLE Cédex 8

N° SIREN : 305 733 578 00010

\*\*\*

**RAPPORT**

**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS**

**LE 31 DECEMBRE 2011**

\*\*\*

**23, Cours Pierre Puget 13006 Marseille**

**N° SIRET : 388 801 045 00013**

*Membre d'une Association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté.*

# RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai l'honneur de vous présenter, mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association tels qu'ils sont joints au présent rapport, pour un total de bilan de 272 751 euros et un excédent euros de 1 482 euros.
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau, et il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurants dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation de l'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

**Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.**

## II Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.


Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérifications et informations spécifiques.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations financières données dans le rapport de gestion et dans les documents annexes adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Marseille le 21 avril 2012.



**Mireille VIALLE**  
**EXPERT COMPTABLE**  
**COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
23, cours Pierre PUGET 13006 MARSEILLE  
Siret: 388 801 045 00013

**Mireille VIALLE**

*Expert-Comptable diplômée*

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

*Près la Cour d'Appel d'Aix en Provence*

*Tel. : 91 37 08 19*

**CELLULE ECONOMIQUE REGIONALE**  
**De la Construction de Provence Alpes Côte d'Azur**  
**« CERC Paca »**

Association loi 1901

Siège social : 37, Bd Périer  
13285 MARSEILLE Cédex 8

N° SIREN : 305 733 578 00010

\*\*\*

**RAPPORT SPECIAL**  
**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES CONVENTIONS DE L'EXERCICE CLOS**  
**LE 31 DECEMBRE 2011**

\*\*\*

**23, Cours Pierre Puget 13006 Marseille**

**N° SIRET : 388 801 045 00013**

*Membre d'une Association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté.*



# RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2011

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je dois vous présenter mon rapport sur les conventions dont j'ai été avisée. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice visée à l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Fait à MARSEILLE, le 21 avril 2012



**Mireille VIALLE**  
**EXPERT COMPTABLE**  
**COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
23, cours Pierre PUGET 13006 MARSEILLE  
Siret: 388 801 045 00013